

CHARTRE DE CONFIANCE ARVEL

Les centres ARVEL s'engagent :

- ✓ Communiquer avec les familles :
 - Avant le séjour :
 - une permanence téléphonique pour répondre aux questions concernant le séjour
 - chaque directeur fournit aux familles une présentation détaillée du séjour
 - Pendant le séjour :
 - des nouvelles sont envoyées aux familles par l'enfant et par l'équipe d'animation
 - l'assistant sanitaire ou le directeur avertit la famille pour toute visite chez le médecin et informe par écrit en fin de séjour des traitements suivis
 - Après le séjour :
 - une fiche d'évaluation qualitative est remise aux familles
 - Assurer un accueil au départ des différents séjours : chaque animateur porte un gilet au logo de l'ARVEL et un badge avec son prénom
- ✓ Respecter : les régimes alimentaires - l'intégration des handicapés - les cultes - le rythme de vie en fonction des activités proposées pendant le séjour (petit déjeuner échelonné, temps libres, heure de coucher...)
- ✓ permettre une bonne adaptation de l'enfant pendant le séjour : pour l'ensemble de la vie quotidienne, l'enfant doit avoir un animateur ou un adulte référent
- ✓ associer les participants à la vie du centre : des espaces de paroles sont prévus (néanmoins certaines règles ne sont pas négociables (respect des autres, des locaux, du matériel..))
- ✓ aider les enfants à gérer leur argent de poche : possibilité pour les participants de confier leur argent de poche à leur animateur référent et de discuter avec lui de son emploi
- ✓ veiller à ce que l'inventaire du linge soit effectué en début et en fin de séjour - pour les séjours de plus de 8 jours, le lavage du linge de corps, ainsi que shorts et tee-shirts est assuré jusqu'à trois jours avant le départ
- ✓ proposer des activités en lien direct avec l'environnement et destinées à la découverte de la région (si pour des raisons impérieuses certaines activités ne peuvent être pratiquées, alors d'autres activités similaires seront

Les services de l'ARVEL fournissent un résumé du projet et un topo propre à chaque séjour. Ils tiennent à la disposition des familles et des organismes de tutelle un projet complet et détaillé.

Durant le déroulement du séjour, les directeurs ou leurs représentants restent en lien avec le siège de l'association et l'élu chargé des ACM.

Les directeurs s'engagent à assurer la communication avec les familles avant, pendant et après le séjour, notamment par des moyens téléphoniques, site internet, albums photos.

L'ARVEL cherche à favoriser le développement personnel des enfants, tout en étant vigilant à respecter leurs capacités physiques, au travers d'activités au sein desquelles l'imagination et la créativité trouvent leur place.

Les directeurs veilleront à ce que leurs équipes proposent des animations exceptionnelles (journées à thème - veillées costumées - grands jeux...) elles permettront aux enfants et aux jeunes de sortir de leur cadre habituel et de stimuler leur imagination et leur créativité.

L'ARVEL, au-delà de l'activité, cherche à favoriser la connaissance de l'environnement naturel géographique, historique, social, du lieu d'implantation de centre d'hébergement ou le long du parcours du séjour de vacances.

Les directeurs veilleront à sensibiliser leurs équipes à l'environnement immédiat des lieux de déroulement du séjour de vacances : connaissances des particularités régionales, des habitudes de vie, des spécialités culinaires, du patrimoine local.